

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 5 mars 2019 à 13h.30

Au palais de justice de BOBIGNY (93), Salle n°1, 173 avenue Paul Vaillant Couturier, **EN UN LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **PIERREFITTE-SUR-SEINE (93)**

13/15 rue Nungesser et Coli

Cadastré section AF n° 41

LOT NUMERO QUARANTE (40) : UN APPARTEMENT dans le bâtiment B, au deuxième étage à gauche, comprenant suivant procès-verbal de description dressé le 20 décembre 2017 par Maître Alexandre ALLENO, huissier de justice à MONTREUIL (93) : hall d'entrée, cuisine équipée, salon avec porte fenêtre donnant sur BALCON, couloir, deux chambres, salle de bain et WC. Et les 440/10.000èmes des PCG. Selon synthèse diagnostic établis par la société RESAM DIAGNOSTICS la superficie Loi Carrez est de **56,10 M²**.
▪ (DPE : F ; GES : F)

LOT NUMERO CINQUANTE (50) : UNE CAVE portant le n°18 dans le bâtiment B, au sous-sol. Et les 8/10.000èmes des PCG.

LOT NUMERO SOIXANTE (60) : UN SECHOIR individuel portant le n° 18 dans le bâtiment B, au sous-sol.

LOT NUMERO QUATRE VINGT UN (81) : UN PARKING portant le n°18 dans le bâtiment B.

Selon même PV les lieux sont loués.

MISE A PRIX : 28.000 € (VINGT HUIT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le tribunal de grande instance de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- A Maître **Alain CIEOL**, avocat au barreau de la Seine Saint Denis, 27-29 rue de Carenny (93) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé. (RG : 18/02048).
- Sur les lieux pour visiter, le : **lundi 25 février 2019 à 9h**
- Sur INTERNET : www.vlimmo.fr